

Charenton

n° 229

Mai 2018

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE

**FIN DU CHANTIER DE L'ÉCOLE
ANATOLE FRANCE** *page 12*

GRAND ANGLE

**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
À CHARENTON** *page 15*

RENCONTRE

**LE RÉVEIL DES
ABEILLES** *page 24*



Chantier en cours de l'école élémentaire Anatole France

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus
www.charenton.fr/contact/

Hervé Gicquel

Maire de Charenton-le-Pont,
 Conseiller départemental du Val-de-Marne
 Conseiller métropolitain

Marie-Hélène Magne

1^{er} Maire adjointe chargée de l'enfance et de l'éducation
 Vice-Présidente du territoire *ParisEstMarne&Bois*

Patrick Ségalat

Maire adjoint chargé des finances et des ressources humaines

Chantal Lehout-Posmantier

Maire adjointe chargée des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret

Benoît Gailhac

Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain et durable de la Ville - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Pierre Cron

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité

Clotilde Certin

Maire adjointe chargée des sports

Pascal Turano

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public

Delphine Herbert

Maire adjointe chargée de la culture
 Conseillère territoriale *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Marc Boccara

Maire-adjoint chargé de l'animation événementielle, des actions commémoratives, des anciens combattants et du devoir de mémoire

Pierre Miroudot

Conseiller municipal délégué à l'économie, à l'emploi, aux relations avec les grandes entreprises

Michel Van Den Akker

Conseiller municipal délégué au service social, à la santé, aux personnes handicapées et dépendantes et à la maison médicalisée

Sylvain Drouvillé

Conseiller municipal délégué au logement et à l'habitat social - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Valérie Lyet

Conseillère municipale déléguée aux affaires civiles, aux élections et au domaine funéraire

André Roure

Conseiller municipal délégué aux relations avec les syndicats intercommunaux et aux partenaires institutionnels de la Ville

Rachel Gruber

Conseillère municipale déléguée à la médiation - prévention

Gabriela Kadouch

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Fabien Benoît

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseignement secondaire et au numérique

Joël Mazure

Conseiller municipal chargé des relations avec les commerçants, le marché du Centre, des affaires juridiques et de l'administration des biens

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements des dernières semaines

8 Ici et là

Des actualités dans tous les quartiers de la ville

10 En bref

12 Décryptage

L'école Anatole France en quelques chiffres

14 En direct

15 GRAND ANGLE

Le développement durable au quotidien dans la ville

19 Ensemble

20 Citoyens de demain



22 Au quotidien

24 Rencontre

Le réveil des abeilles

25 Portrait



Pascal Tindel, Président de l'unité locale de la Croix-Rouge Charenton Saint-Maurice

26 Rendez-vous

28 Agenda

30 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • Directeur de la publication Hervé Gicquel • Rédactrice en chef Céline Lormier (01 46 76 47 93) • Journaliste Marion Fuzon • Ont collaboré à ce numéro David Custodio, Xavier Delaruelle, Céline Lormier • Photos Marion Fuzon, Yvan Lastes, Gérard Ledig, Jean-Pierre Le Nai • Conception Graphique Annabelle Brietzke • Mise en page Cyril Doumbé • Impression Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires Distribution Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Conseiller départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Lors du conseil municipal du 11 avril dernier, une minute de silence a été respectée en mémoire du lieutenant-colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame qui s'est sacrifié pour sauver des otages. Ce fut l'occasion d'avoir une pensée émue pour les victimes des attaques terroristes de l'Aude et leurs familles en deuil.

Ce temps de recueillement a aussi été consacré à l'évocation du terrible assassinat, à Paris, de Mireille Knoll, octogénaire, tuée lors d'un cambriolage sur fond d'antisémitisme. Agée de 10 ans, en juillet 1942, elle avait échappé de justesse à la rafle du Vel d'Hiv', au cours de laquelle plus de 13.000 personnes furent déportées, simplement parce qu'elles étaient juives.

Ces événements tragiques donnent une dimension particulière en cette période qui coïncide traditionnellement avec l'organisation de cérémonies patriotiques au cours desquelles la Municipalité rend hommage au courage des héros et cultive le souvenir des victimes de notre histoire collective.

Cet édito me permet d'adresser à nouveau mes sincères condoléances à la famille d'Elie Gambier, ancien Maire-adjoint de notre commune chargé

des actions patriotiques, récemment décédé. Son parcours personnel marqué par le combat contre le nazisme pendant la seconde guerre mondiale et son travail en faveur du devoir de mémoire en tant qu'élu local ont été exemplaires. Je salue sa mémoire.

Dans notre pays, trois-quarts de siècle plus tard, la haine barbare, l'obscurantisme, l'antisémitisme et le racisme menacent notre pays. L'unité de nos concitoyens demeure notre meilleure arme. Nous devons manifester notre détermination à lutter contre tout ce qui pourrait nous diviser. Nous devons parallèlement écarter tout amalgame. Ceux qui commettent ces actes sont des terroristes, des fanatiques. J'espère vivement qu'ils seront condamnés par la justice.

Au-delà du travail de prévention et de pédagogie mené par l'Éducation nationale, la mobilisation et la sensibilisation sans relâche contre ces fléaux sont l'affaire de tous. C'est tout le sens de l'action de la Municipalité de sensibiliser nos concitoyens, et notamment les plus jeunes, à la défense de notre modèle républicain à travers le "parcours citoyen", qui rappelle à nos écoliers les valeurs nationales de liberté, d'égalité et de fraternité, en soutenant les manifestations et les associations patriotiques dans leur engagement en faveur de la lutte contre l'oubli et pour consolider nos idéaux universels.

L'engagement des militaires, des pompiers, des gendarmes, des policiers, des secouristes, des professions médicales, de celles et ceux qui se dévouent à autrui, souvent au péril de leur vie, doivent nourrir les vocations chez nos jeunes. Il y a une nécessité impérieuse de prendre conscience que la République se nourrit et grandit par l'engagement de chacun. A cet égard, je salue les Charentonnaises et les Charentonnais qui s'impliquent dans le dispositif de service civique, dans la réserve citoyenne de défense et de sécurité en lien avec l'armée et dans la réserve civile de la Police nationale. La Réserve citoyenne de l'Éducation nationale, permet de faire du bénévolat pour faire vivre les valeurs de la République à l'école, aux côtés des enseignants, ou dans le cadre d'activités périscolaires.

Dans le registre de la citoyenneté, je vous invite à participer nombreux à la journée du développement durable, le samedi 2 juin, place Aristide Briand qui rappellera nos actions pour cette cause favorisant le bien-être collectif et le respect de notre planète.

Soyons tous ensemble des actrices et des acteurs qui alertent les consciences et se mobilisent pour la solidarité républicaine. Mobilisons-nous et contribuons collectivement à préparer le monde de demain sous le signe de la durabilité, de la paix et de la cohésion.

< RETOUR EN IMAGES >



LIONS' CUP | Du 31 mars au 2 avril derniers s'est tenue la 5^e édition de la Lions' cup, tournoi international de référence de Basket Ball organisé par le Lions club de Charenton et la Saint-Charles Basket-Ball. Cette année, cette manifestation a réuni, autour des valeurs du sport, 8 équipes internationales et régionales. Après trois jours de sport et de compétition, Belgrade l'emporte contre Nanterre et Charenton finit 3^e ! Bravo à tous !



Credit photos : Bellenger / is / StCharlesBasket



SOIRÉE JEUNES TALENTS | La 3^e édition du concours des jeunes talents, proposé en avril dernier par le service jeunesse, a réuni 28 participants sur la scène de l'espace Jeunesse. On retiendra l'ambiance familiale et des prestations de qualité. Félicitations à Levanna (danse), Maëlline (chant) et Aïssa (piano) qui ont remporté respectivement les 3 premiers prix ainsi qu'à tous les autres participants.



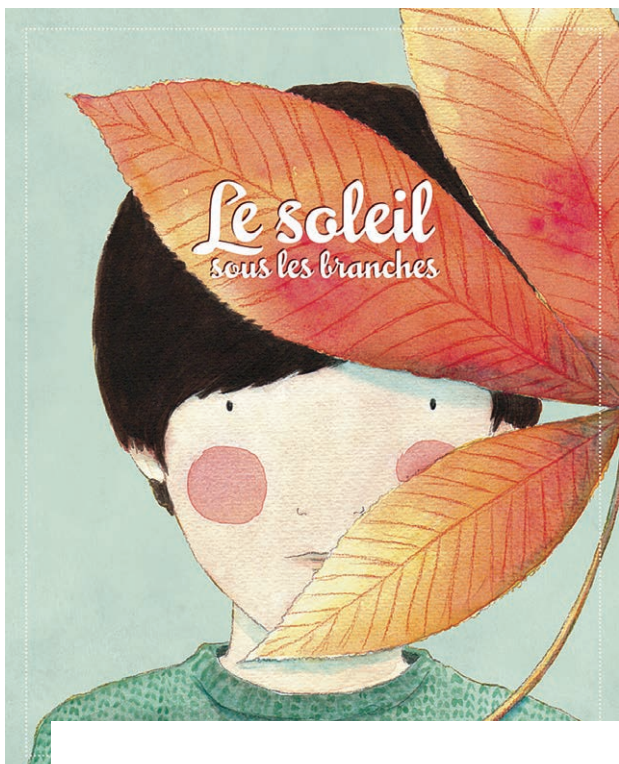
 Retrouvez le reportage photo sur www.charenton.fr

< **RETOUR EN IMAGES** >



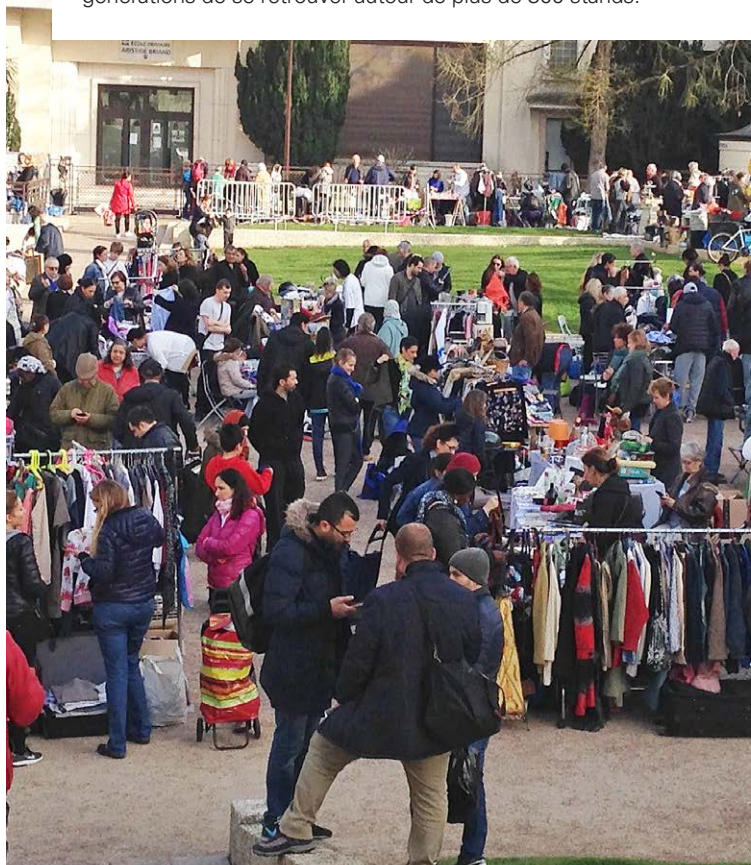
CONCERT | Le 7 avril dernier, les élèves de la classe de chant lyrique du conservatoire André Navarra ont proposé à la chapelle de Conflans un concert intitulé "Melting vox" à l'occasion de la journée de la voix.

 **Retrouvez le reportage photo sur www.charenton.fr**



PRIX LITTÉRAIRE | Amélie Clavier, une illustratrice charentonnaise a reçu en décembre dernier le prix National Handilivres dans la catégorie "jeunesse" pour son ouvrage "Le soleil sous les branches", édité en 2015. Félicitations à elle. Pour découvrir son travail : <http://amelinh.ultra-book.com/>

VIDE-GRENIERS | L'Association des Familles de Charenton a organisé, le 8 avril dernier, son traditionnel vide-greniers sur la place Aristide Briand. Cette manifestation en plein air permet à toutes les générations de se retrouver autour de plus de 300 stands.





PERMIS PIÉTONS | Le mois dernier, les enfants de CE2 des écoles charentonnaises ont participé à une cérémonie de remise des permis piétons en présence du Maire, de Marie-Hélène Magne, 1^{ère} Maire adjointe, de Pascal Turano, Maire adjoint à la sécurité, de Laurent Piquet, Commandant de la Police nationale du Commissariat de Charenton et des représentants de la Police municipale. Les enfants ont été sensibilisés aux dangers de la route et connaissent maintenant les bons usages à suivre dans leurs déplacements.

PARCOURS CITOYEN | Les élèves de CM2 de l'école Briand B ont visité, en mars dernier, le Palais du Luxembourg. Ils ont parcouru les salles du Sénat, cette institution majeure de la V^e République.



PÂQUES RPA | Le 3 avril, les aînés de la résidence Jeanne d'Albret ont déjeuné dans la bonne humeur en compagnie d'Hervé Gicquel, le Maire, et de Chantal Lehout-Posmantier, Maire adjointe chargée des seniors dans la salle de restauration décorée par leurs soins sur le thème de Pâques.



FÊTE DU PRINTEMPS | L'école maternelle Champ des Alouettes s'est mise aux couleurs du printemps, en avril dernier, avec une exposition des créations faites par les enfants ouverte au public. Les parents, eux, avaient organisé une vente de gâteaux pour contribuer à ce moment de partage. Le fruit de cette collecte permettra d'acquérir des enceintes pour compléter l'équipement de projection audio-visuelle de l'école.

Dans ma ville ...

Des rencontres, des animations et des actualités dans les différents quartiers de Charenton

Quartier Liberté

Le 7 avril dernier, la bibliothèque pour tous avait ouvert ses portes pour une braderie de livres. Les Charentonnais sont venus tout au long de la journée pour profiter de cette offre et connaître l'association. Près de 200 références étaient disponibles.



Quartier Bercy

La section allemande du comité de jumelage avait proposé le mois dernier une visite du quartier de Bercy en allemand. Il s'agit de la 3^e conférence menée tambour battant à travers la ville par Pierre-Francis Picard, un passionné qui se plaît à raconter l'histoire mais aussi les petites histoires.



BERCY 2



LIBERTÉ

RUE DE PARIS

AVENUE DE LA LIBERTÉ



Centre commercial la Coupole

L'espace Art et Liberté a proposé récemment aux familles charentonnaises un atelier créatif intitulé "Repas de famille", autour de l'exposition "L'art d'en faire tout un plat" : une façon originale de s'amuser !

QUAI DE BERCY

LA SEINE

AVENUE DE LA LIBERTÉ

BOIS DE VINCENNES

Rue Gabriel Péri

Les résidents de la maison médicalisée Gabrielle d'Estrées ont reçu une agréable visite il y a quelques semaines. Une ferme thérapeutique est venue à leur rencontre, avec des animaux de petite taille. Leur effet apaisant et déstressant a été immédiat.



Avenue de Gravelle

Les sportifs du territoire et les curieux ont sans doute été applaudir, le dimanche 8 avril, les coureurs du Marathon de Paris dont le circuit passait par l'avenue de Gravelle. Quelle formidable énergie !



CHARENTON-ÉCOLES



HÔTEL DE VILLE

(voie piétonne)

RUE DE PARIS



Centre-Ville

Débutée en septembre 2017, la réhabilitation de la ZAC du parc se poursuit. Cette vaste opération représente un budget total de 1,7 millions d'euros dont Charenton prend à sa charge plus de 47%. La Ville procède actuellement à la recomposition des espaces verts.



Voyage en Italie

24 collégiens de la Cerisaie sont allés chez leur correspondant italien, à Borgo Val di Taro en mars dernier. Pendant une semaine, ils ont pratiqué l'italien, se sont familiarisés avec les coutumes locales et ont visité Vérone, Pise et Compiano.

LA SEINE

ATHLÉTISME

Emmanuelle Jaeger sacrée Championne de France de cross



En mars dernier, la Présidente de l'Azur Olympique est devenue Championne de France de cross. Malgré la pluie et le terrain boueux, Emmanuelle Jaeger s'est élancée pour cette course Morbihannaise de 7680 m avec un moral d'acier et c'est au terme de 31 minutes et 44 secondes qu'elle a franchi la ligne d'arrivée. Cette athlète excelle donc sur toutes les distances, tous les parcours, puisqu'elle dévore les kilomètres sans difficulté qu'ils soient asphaltés ou non.

SEMAINE DE LA PRESSE

La version junior du "Charenton magazine"

Dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias à l'école, les enfants de deux classes de CM2 de l'école Briand B se sont impliqués dans un projet passionnant : ils ont fait leurs premiers pas dans le journalisme en créant le "Charenton magazine des enfants". Inspirés par les différentes étapes du parcours citoyen (visite de la fondation Charles de Gaulle, de la Mairie et découverte des grandes institutions françaises), ils se sont distribués les rôles.

Certains posaient les questions aux interlocuteurs, d'autres prenaient des notes et faisaient quelques prises de vue. Enfin, tout était prêt pour la rédaction. Là-encore, les deux classes ont travaillé de concert pour se répartir les sujets, une fois le sommaire établi. Le "Charenton magazine des enfants" a ensuite été maqueté par le Pôle information de la Ville, suivant les instructions des journalistes en herbe.

Comme pour un "vrai" journal, le document a été relu et validé puis mis en ligne sur le site de la Ville, où il est encore possible de le consulter ! Bravo à Emilie, Gabriel, Samuel, Gaston et à tous leurs camarades pour cette belle initiative !

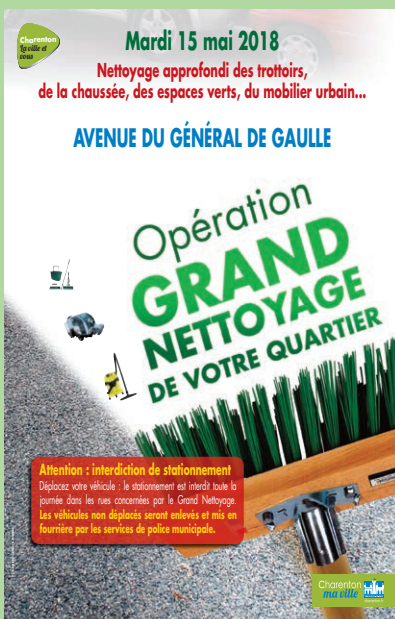
www.charenton.fr/famille

QUARTIER BERCY

Opération Ville propre

La Ville reprend son opération "Grand nettoyage" dans les différents quartiers. Après les rues Victor Hugo et des Bordeaux, c'est maintenant le tour de l'avenue du Général de Gaulle de voir le bal des balayeuses et laveuses. Mardi 15 mai, cette avenue fera l'objet d'un nettoyage approfondi des trottoirs, de la chaussée et du mobilier urbain. C'est souvent l'occasion aussi de constater les travaux à effectuer. C'est pourquoi, afin de permettre le bon déroulement de cette opération, le stationnement des véhicules sera interdit dans ce secteur.

Prochain rendez-vous de l'opération Ville propre : le mardi 12 juin à la Villa Bergerac





BONNE IDÉE

Deux boîtes à livres pour partager ses lectures

A l'approche des beaux jours, il est bien agréable de profiter des rayons de soleil en s'installant sur un banc avec un roman. Les amateurs de littérature pourront d'ailleurs, s'ils le souhaitent, utiliser les deux boîtes à livres de la Ville. Elles ont été installées, il y a quelques mois, pour permettre à chacun d'y déposer des ouvrages dans un esprit de partage ... Ces boîtes à livres sont en libre accès et l'on peut déposer ou retirer un ou plusieurs livres. Tout le monde est invité à alimenter ces dispositifs. L'une est située place Briand et l'autre près de l'entrée du jardin du Cardinal de Richelieu. Installées à l'initiative du Lions club, elles facilitent l'accès à la culture pour tous, simplement et gratuitement, en favorisant l'échange, le partage et la découverte.

EMPLOI

La Ville recrute

Le service Enfance recherche du personnel d'animation (diplômés du BAFA ou équivalent, en cours de formation BAFA ou non diplômés) pour encadrer les prestations périscolaires (restauration scolaire, accueils du soir en maternelle et élémentaire, accompagnement méthodologique, accueil de loisirs les mercredis et vacances).

Renseignements : www.charenton.fr

RACONTE-MOI TON MÉTIER

Rencontre d'auteurs à la médiathèque

C'est dans les espaces colorés de la section jeunesse de la médiathèque des Quais qu'une rencontre entre 2 auteurs et une classe de CE2 de l'école Pasteur a été organisée en avril dernier. Christiane Lavaquerie-Klein et sa fidèle complice, Laurence Paix-Rusterholtz ont expliqué avec bienveillance et pédagogie les ficelles de leur métier. Les sujets de discussion ne manquaient pas car les élèves, consciencieux, avaient préparé une liste de questions. Comment naît un livre, comment on travaille à deux, mais aussi le nécessaire travail de recherches, la question de l'inspiration, les mots-clés du registre de l'édition... Tout cela a été abordé avec beaucoup de naturel pendant une heure d'échanges entre les deux femmes, ravies de trouver les mots justes pour transmettre leur goût de l'écriture, et les enfants, très intéressés par ce métier. Ils n'ont pas manqué de s'interroger sur les relations avec les différents partenaires que sont les éditeurs, les photographes, illustrateurs, imprimeurs et distributeurs... Les questions ont fusé jusqu'au dernier instant. La séance s'est conclue par quelques dédicaces.



ACCESSIBILITÉ

La version sonore de votre magazine

Depuis le mois de février, le *Charenton magazine* existe en version sonore, grâce à une convention signée entre l'association "les donneurs de voix" et la Ville. Chaque mois, vous pouvez ainsi accéder à des fichiers en format MP3 depuis le site www.charenton.fr et écouter les pages de votre magazine local. A ce jour, près de 85 personnes ont déjà testé le dispositif.



“ La nouvelle école Anatole France est le fruit d’un investissement financier important pour la Ville et de la volonté de l’équipe municipale d’œuvrer pour le bien être des futurs élèves ,”

**Marie-Hélène Magne,
Première Maire-adjointe en charge
de l’Education et de l’Enfance**

ECOLE ANATOLE FRANCE

Les chiffres de l'opération

Alors que le chantier touche à sa fin et que les commandes de matériel et d'éléments d'ameublement ont débuté, l'heure du bilan a sonné. *Charenton magazine* s'est interrogé sur les chiffres clefs de la construction et de l'aménagement de la future école Anatole France qui accueillera, d'ici la rentrée de septembre prochain, les écoliers charentonnais.

300 M²
de toiture végétalisée

2 400 M²
DE FAÏENCE ET CARRELAGE

220
tonnes d'acier

11 000 M³
DE TERRE ÉVACUÉE

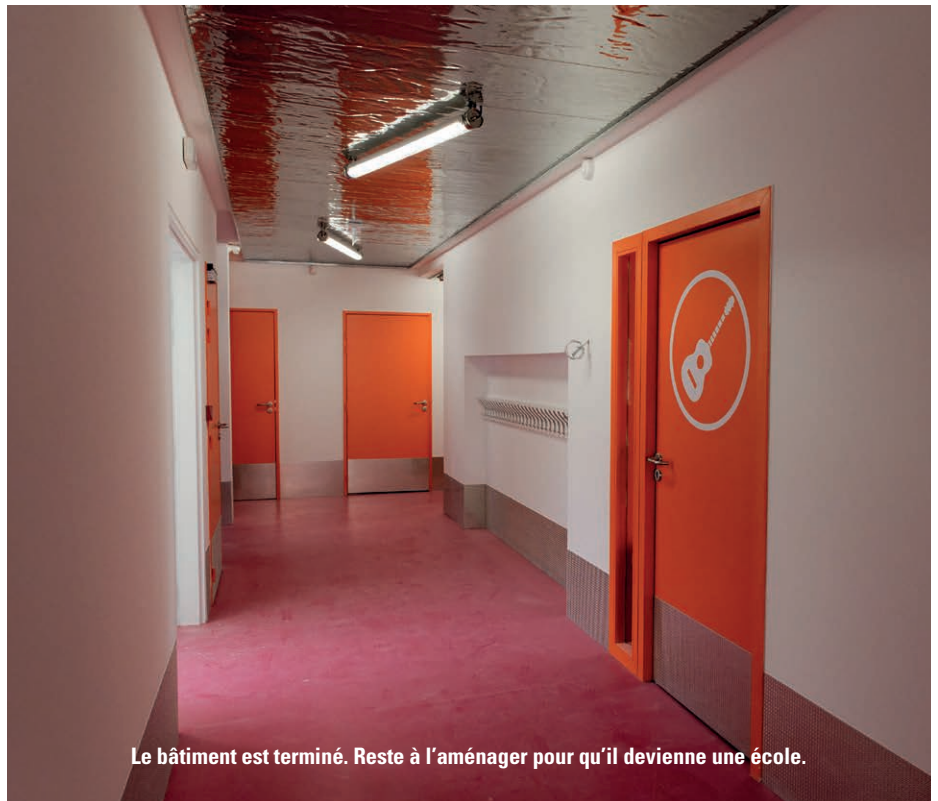
70 PIEUX POUR
LES FONDATIONS

435 PATÈRES

3 000 M²
DE PEINTURE

132 PORTES

1250 M²
DE SOLS SOUPLES



Le bâtiment est terminé. Reste à l'aménager pour qu'il devienne une école.

HABITANTS ET BAILLEURS

La concertation à l'honneur

La Ville a, de longue date, instauré des réunions de concertation ou d'information avec les habitants dès l'apparition d'un projet local. A la demande de la Municipalité, les porteurs d'une opération de rénovation ou de construction, organisent, dorénavant, des rencontres d'information en direction des publics concernés. Le 27 mars dernier, la société "Provini" a ainsi convié les riverains du 36, rue de Conflans où va être construite une résidence de 28 logements à la place des anciens locaux de la société Colorine à l'abandon. Le 5 avril, le bailleur social "Emmaüs Habitat" a convié les locataires du 9, rue Victor Hugo pour échanger sur la modernisation de cet immeuble. Dans les deux cas, les participants ont eu la possibilité de découvrir les perspectives des opérations envisagées, de connaître le planning prévisionnel des chantiers, d'obtenir instantanément des réponses à leurs questions ainsi que les coordonnées d'interlocuteurs privilégiés en cas de nécessité.



Benoît Gailhac, Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain et durable de la ville, est intervenu pour dialoguer avec les résidents du quartier de Conflans

PLAN LOCAL D'URBANISME

Donnez votre avis sur sa modification

Cette modification simplifiée vise à mettre en compatibilité l'article 12 du règlement avec :

- le Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France (PDUIF) qui impose des normes plafond (et non minimum) pour le stationnement des véhicules pour les immeubles de bureaux situés près des stations de transport, afin d'inciter les salariés à prendre les transports en commun. Il stipule également de nouvelles normes plus détaillées et plus contraignantes en matière de stationnement des vélos pour l'activité, l'industrie et les équipements publics.

- l'arrêté du 13 juillet 2016 modifié par l'arrêté du 3 février 2017 relatif aux articles R.111-14-2 à R.111-14-8 du code de la construction et de l'habitation qui régleme les installations électriques desservant les véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Le dossier relatif à cette modification sera mis à la disposition du public du 4 juin au 4 juillet 2018 :

- au service urbanisme (49, rue de Paris) du lundi au vendredi (sauf le mardi) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15. Le registre de concertation sera également à disposition,

- à la Direction de l'Urbanisme de l'EPT ParisEstMarne&Bois (15, avenue Jean Jaurès à Joinville-le-Pont) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30,

- sur le site internet de la commune.

Il est également possible d'émettre un avis par mail (urbanisme@charenton.fr) ou par écrit (Service Urbanisme - 49, rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont).

SYCTOM

Enquête publique

Une enquête publique relative à la transformation du centre de traitement des déchets ménagers situé à Ivry-sur-Seine en un centre de valorisation organique et énergétique se déroulera du 22 mai au 25 juin 2018. Dans ce cadre, un commissaire enquêteur tiendra 2 permanences à Charenton le mercredi 30 mai (Salle des Commissions 48, rue de Paris) et le mardi 12 juin (salle des Conférences 49, rue de Paris) de 14h à 17h. **Pour en savoir plus sur le projet : www.syctom-paris.fr**

ESPACES VERTS

Une prairie devant Tony Parker

Dans le cadre du déploiement de sa politique en matière de développement durable, la Ville avait procédé, il y a quelques années, à la plantation d'une prairie le long du chemin de halage. Ce type d'espace vert est respectueux de l'environnement à plus d'un titre puisqu'il ne nécessite aucun entretien ni arrosage et permet surtout de favoriser la biodiversité notamment pour les insectes. Suite aux travaux réalisés devant les gymnases Tony Parker qui avaient nécessité l'arrachage des espaces verts situés à cet endroit et pour favoriser le butinage des abeilles installées dans ce secteur, il a été décidé de planter une nouvelle prairie fleurie devant la façade principale de cette structure sportive.



Le développement durable à Charenton

Charenton s'apprête à organiser une journée du développement durable le samedi 2 juin prochain. Cette manifestation aura pour objectifs d'expliquer ce qu'est le développement durable, de sensibiliser chacun à ses enjeux et de faciliter une mobilisation concrète tant individuelle que collective.



En janvier dernier, à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population, Hervé Gicquel, le Maire, avait annoncé une année placée sous le signe du développement durable. Depuis quelques mois déjà, les actions sont nombreuses sur le plan de la sensibilisation de la population afin de faire évoluer les gestes quotidiens. A Charenton, toutes les générations ont été conviées à participer à cet élan collectif. Au sein des crèches, des écoles, des accueils de loisirs, des foyers mais aussi de la résidence Jeanne d'Albret, du plus jeune au moins jeune, chacun a été incité à adopter des comportements plus responsables. Les campagnes des médias évoquent bien souvent la notion de gestes "éco-citoyens", mais ce qu'il convient surtout, c'est de s'emparer du sujet et de se l'approprier. C'est pourquoi la journée du samedi 2 juin organisée sur la place Aristide Briand, dans le cadre de la semaine du développement durable, permettra aux familles charentonnaises de mieux comprendre les enjeux, de découvrir quelques exemples pratiques mis en place à Charenton. La présence de nombreux acteurs du territoire (Ville, partenaires institutionnels, associatifs) permettra à chacun de passer un moment agréable et instructif.



***“Il ne faut pas gaspiller l'eau,
il faut la recycler pour arroser
les plantes, par exemple ,”***

S'informer,

Les bio déchets, c'est l'affaire de tous toute la matinée

Sensibilisation au tri des bio-déchets proposée par les commerçants du marché et les animateurs du territoire *ParisEstMarne&Bois*. Distribution de bio-seaux et concours pour gagner un vélo à assistance électrique <http://parisestmarnebois.fr/>

La métamorphose du quartier de Bercy de 10h à 17h

Information sur le volet environnemental du projet Charenton-Bercy, le Bercy de demain.

Trucs et astuces : Consommer malin de 10h à 17h

Stand d'information autour de la cuisine anti-gaspillage pour prendre conscience des nouvelles habitudes de consommation. Comment utiliser correctement son frigo ?

Les ruches de Charenton de 10h à 17h

Les apiculteurs en charge de l'entretien des ruches de la ville présenteront un stand

d'information ainsi que leur métier. www.beehappy miel.paris/

Composter ! de 10h à 17h

Sensibilisation proposée par le Sycotom et les animateurs du territoire *ParisEstMarne&Bois* pour découvrir le fonctionnement du composteur.

Caravane du vivre ensemble de 10h à 17h

Stand de sensibilisation aux éco-gestes avec Véolia, distribution d'ampoules LED et grand jeu "energy game" dans la salle d'activités de l'école Briand.

De l'utilité des bio-déchets de 10h à 17h

Stand de sensibilisation au tri et à la valorisation des bio-déchets (GRDF).

Conseils sur les économies d'énergie de 10h à 17h

Stand d'information sur les économies d'énergie dans les logements dans le cadre des travaux d'isolation (CAUE).

**SEMAINE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



[Hervé Gicquel]

Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller départemental du Val-de-Marne

Les institutions et en particulier les villes doivent indéniablement porter, à travers leurs actions, la question du développement durable. Cependant, la clé de la transition environnementale n'est pas seulement entre leurs mains mais bien dans celles des habitants. Nos changements de comportements au quotidien pourront assurer la préservation de la planète pour aujourd'hui et pour demain. La journée du Développement durable du 2 juin est une action intergénérationnelle qui invite à la convivialité, bien entendu, mais aussi à la prise de conscience de l'urgence de faire évoluer nos modes de vie.

A la maison, la gestion des déchets de 10h à 17h

Sensibilisation proposée par les animateurs Syctom pour découvrir les actions du territoire en matière de compostage, de collecte sélective et de revalorisation des bio-déchets.

Balade urbaine guidée par un architecte à partir de 14h30

Promenade de 2h30 pour découvrir, du point de vue urbanistique et environnemental, les sites remarquables de la ville
Inscriptions avant le 26 mai à urbanisme@charenton.fr
Rendez-vous au kiosque à musique à 14h30.

La restauration scolaire de 10h à 17h

Stand Sogeres : pour connaître les producteurs et les produits servis dans les restaurants scolaires, les circuits courts et l'agriculture biologique.

La chaussette orpheline de 10h à 17h

Stand de présentation et de collecte de l'association "la chaussette orpheline" qui recycle des chaussettes pour transformer la chaussette en bobines de fil. Atelier des arts de la laine et exposition d'œuvres réalisées.

Expositions des créations d'enfants de 10h à 17h

Toute l'année, les enfants des centres de loisirs de la Ville (maternelles et élémentaires) ont placé le développement durable au cœur de leurs préoccupations, ils ont usé de beaucoup d'astuces pour transformer des objets et des matières premières en superbes et étonnantes créations.

Découvrir les travaux des ados de 10h à 17h

Le service Jeunesse a proposé aux 11-14 ans de transformer des cagettes en mobilier et des objets du quotidien en créations élégantes et imaginatives.



Atelier compote et gâteau aux pommes avec les fruits non consommés de la restauration scolaire

Ateliers des savoirs et des branchés de 10h à 17h

Sensibilisation des enfants de 7 à 10 ans à la gestion des déchets urbains, électroniques et électriques, proposée par l'association nature et société.

La gravure s'expose de 10h à 17h

Les CM1 charentonnais ont découvert la technique de la gravure à l'atelier d'Arts Plastiques Pierre Soulages. Exposition des travaux sur le thème de l'environnement.

Contes au vert de 10h à 17h

Stand tenu par la Médiathèque des Quais pour les enfants de 3 à 10 ans avec des lectures à 10h, puis 14h. Ces histoires sont suivies d'ateliers création.

Participer à une opération de nettoyage du parc du Cardinal de Richelieu à 14h (Bercy)

Enfants et familles sont invités à venir collecter les déchets du parc du Cardinal de Richelieu. Inscriptions avant le 12 mai à enfance@charenton.fr
Rendez-vous au parc à 14h.

Dans la joie et la bonne humeur, la batucada à 14h et 16h30

L'ensemble de Batucada du conservatoire André Navarra sera présent sur la place Briand pour apporter chaleur et couleur à cette manifestation. Pour l'occasion, la troupe "Batala draw" déambulera parmi les stands en utilisant des percussions recyclés elles aussi.

Participer,

Exposition photos des ateliers jardinage des enfants de 10h à 17h

En partenariat avec l'équipe des espaces verts, des ateliers ont eu lieu, depuis le début de l'année, dans les structures petite enfance, les écoles et les accueils de loisirs pour planter et entretenir des tomates, fleurs ou herbes aromatiques.

Création d'un mur végétal de 10h à 17h

Création collective d'un mur végétal avec des fleurs et plantes vertes pour tous les âges.



Logo dessiné par les enfants de la "Commission Environnement"

22 KG DE STYLOS
COLLECTÉS DEPUIS
JANVIER

215 ENFANTS DE 2 À
10 ANS ONT PARTICIPÉ À
DES ATELIERS JARDINAGE

4 RESTAURANTS SCOLAIRES
SONT DOTÉS DE COLLECTEURS
DE BIO DÉCHETS



Retrouvez le programme
détaillé de cette manifestation
sur le www.charenton.fr

Des ateliers pour apprendre en s'amusant

Atelier de rempotage (semis et graines) de 14h à 17h, ateliers pain bio par groupes de 10 personnes de 10h à 17h, ateliers land art pour créer une œuvre éphémère à base de matériaux de la nature de 10h à 17h, ateliers "do it yourself" et jeux de société de 14h à 17h dans la cour de l'école Briand.

Troc de livres de 14h à 17h

Dans la cour de l'école Briand, stand de troc de livres pour les enfants de 3 à 12 ans ayant déposé, au sein de leur centre de loisirs, un livre sur le thème du développement durable, du vivre ensemble, de la nature et de citoyenneté.

S'amuser avec l'histoire du patrimoine de 14h à 17h

Loto-Bingo proposée par le service Documentation pour jouer avec les grandes dates du passé de Charenton - Réfectoire de l'école Aristide Briand.

Défilé de mode à partir de 15h

Les enfants de l'école maternelle La Cerisaie ont confectionné des vêtements avec des matériaux de récupération.

Maquillage à partir de 15h

Stand de maquillage sur des thèmes de la nature, des animaux et du développement durable par des animateurs.

Et collecter

Collecte alimentaire de 14h à 17h

Stand de collecte de denrées alimentaires au profit de l'épicerie solidaire "Au petit plus".

Trier, recycler, récupérer ! de 10h à 17h

Stand de récupération de matières premières (journaux, petits pots en verre, papier, cagettes en bois, bouchons, instruments d'écriture). L'ensemble des matériaux collectés servira ensuite à la production d'objets recyclés par les enfants des centres de loisirs.



CLSM

S'unir pour mieux protéger les citoyens fragiles

Fin 2017, sous l'impulsion de la Ville de Charenton, le CCAS de Saint-Mandé, la commune et les hôpitaux de Saint-Maurice, l'Agence Régionale de Santé, les associations UNAFAM et ESQMI signaient une convention de partenariat pour constituer un Conseil Local de Santé Mentale. La psychiatrie et la santé mentale deviennent de plus en plus prégnantes au sein des politiques locales. Le CLSM, plateforme de concertation et de coordination entre les élus, les acteurs du secteur, les usagers et les aidants, a pour objectif d'améliorer la prévention, l'accès aux soins et l'inclusion sociale des patients concernés mais aussi d'améliorer la lisibilité des moyens d'action existants et, enfin, de lutter contre la stigmatisation. Igor Semo, Maire de Saint-Maurice et Président pour l'année du CLSM, a accueilli sur sa ville, le 1^{er} mars dernier, la 1^{ère} assemblée plénière du CLSM, en présence de Patrick Beaudouin, Maire de Saint-Mandé, et d'Hervé Gicquel, Maire de Charenton, accompagné par Michel Van den Akker et Véronique Gonnet, Conseillers municipaux. 130 personnes symbolisant la diversité des partenaires avaient répondu présent à cette invitation. Au cours de la soirée, les élus et professionnels ont eu l'occasion de retracer la genèse, les objectifs et l'importance de cette nouvelle instance avant de laisser la place aux échanges informels et déjà fructueux entre tous les participants. Ainsi, les groupes de travail qui vont être les véritables moteurs du CLSM ont-ils pu commencer à se constituer.

Pour plus d'informations sur le CLSM, contactez la coordinatrice au 01.43.96.66.20 ou au 01.45.18.36.41.

JOURNÉE EUROPÉENNE DE L'OBÉSITÉ

Vendredi 18 mai à partir de 14h30
Opération de prévention
Clinique de Bercy - 9, quai de Bercy
www.bercy-cliniques-paris.fr

SANTÉ

Le sport sur ordonnance

Le 1^{er} décembre dernier, Charenton organisait les 1^{ères} assises de la santé et du sport afin de fédérer autour de son projet "Sport sur ordonnance" le maximum d'acteurs locaux (professionnels de santé, institutionnels, associations, ...). Le but de cette opération est de promouvoir, notamment auprès des personnes atteintes d'affections de longue durée, le recours à l'activité physique et sportive adaptée à des fins thérapeutiques. Grâce à l'implication de la Ville, des associations sportives et des médecins, le réseau "Sport sur ordonnance" est actif : des médecins ont accepté d'être formés pour prescrire ce type de "thérapie" à leurs patients et les clubs sportifs disposant d'éducateurs formés aux activités physiques adaptées se sont fait connaître pour intégrer l'opération.

Pour bénéficier de ce programme, les Charentonnais souffrant d'une affection de longue durée doivent :

- Consulter leur médecin pour que celui-ci leur rédige une prescription et remplisse un carnet de suivi qui permettra de superviser le parcours santé du patient,

- Prendre rendez-vous auprès de l'éducateur sportif spécialisé du Centre Communal d'Action Sociale. Au cours de ce rendez-vous, une évaluation et la mise en place d'un programme d'activités seront réalisées.

A l'issue de cet entretien, deux possibilités seront offertes au patient : participer aux ateliers d'activités physiques adaptées organisés au rez-de-jardin du Centre Alexandre Portier ou au sein d'un club sportif partenaire (Azur olympique, Charenton tennis de table, cercle d'escrime Henri IV, C.N.M. Charenton volley-ball, club d'Aviron de Joinville).

Parallèlement, afin de connaître les pratiques physiques et sportives des Charentonnais et ainsi affiner les offres en regard des besoins de l'ensemble des habitants, le CCAS vous propose de répondre à un questionnaire anonyme sur vos habitudes en la matière. Ce formulaire peut être réalisé en ligne via le site www.charenton.fr ou en formulant une demande auprès du CCAS.

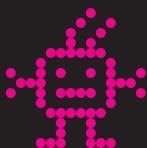
C.C.A.S - Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.18



[Michel Van Den Akker]

Conseiller municipal délégué chargé du service social, de la santé, des personnes handicapées et dépendantes et de la maison médicalisée

"La ville de Charenton-le-Pont multiplie les initiatives dans le domaine de la santé qui est un sujet important pour nos concitoyens. Avec le "Sport sur Ordonnance", notre commune souligne les bienfaits, pour le plus grand nombre de ses administrés, d'une activité physique pour le bien être personnel et la lutte contre certaines affections. Avec le Conseil local de la Santé Mentale, la Municipalité développe une dynamique partenariale de concertation et de coordination entre les villes proches, les professionnels de la psychiatrie publique, les usagers et les aidants. Le traitement des problèmes mentaux qui sont présents dans nos sociétés modernes constituent des enjeux majeurs de santé publique."



Mettre les élèves au contact du spectacle vivant

"Être acteur de son parcours de spectateur", c'est l'ambitieux programme de la classe "Projet Artistique et Culturel" (PAC) de la 3^e D du collège la Cerisaie. Les 25 élèves qui relèvent de ce dispositif, financé en partie par le Rectorat et pour l'autre par le collège, sont amenés toute l'année à découvrir le monde du spectacle. Pour cela, l'établissement a tissé un partenariat avec le Théâtre des 2 Rives. Dans ce cadre, les jeunes ont pu visiter le T2R, rencontrer l'équipe technique mais aussi assister à des représentations. Petit bonus : ils ont eu l'opportunité de participer à des ateliers avec des comédiens. Après les représentations, un travail d'écriture leur a été proposé, afin de pouvoir mettre des mots sur leurs impressions. Les textes ainsi rédigés ont été postés sur le site du collège. En complément de cette belle expérience, un autre projet est actuellement en cours, animé avec passion par Laurent Desponds, comédien professionnel, afin d'initier le groupe au jeu théâtral et à la mise en scène. Ce travail sera d'ailleurs restitué à l'occasion de la journée "portes ouvertes" du collège qui aura lieu le samedi 16 juin. Ce programme donnera sans aucun doute à ces élèves le goût et l'envie du théâtre, et plus largement, du spectacle vivant.

www.clglycerisaie.net/ressources



Agenda des spectacles

Jeudi 7 juin - 20h30

Spectacle de danse du collège la Cerisaie

Les élèves de l'association sportive de danse du collège présentent, avec leurs camarades du lycée Schuman, leur spectacle de fin d'année.

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Vendredi 8 juin - 20h

Spectacle de théâtre, danse et chorale du collège la Cerisaie

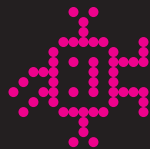
Les élèves des ateliers théâtre et danse ainsi que la chorale du collège la Cerisaie présentent leur spectacle de fin d'année.

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Basket

L'équipe de basket du lycée polyvalent Robert Schuman est devenue vice-championne de France ! C'est à la Baule que se sont déroulés les championnats d'UNSS Basket : bravo à nos lycéens pour ce très beau résultat !





Bar à salade

Les demi-pensionnaires de l'école élémentaire Valmy ont eu l'occasion de tester, en avril dernier, un "bar à salade". L'objectif était de responsabiliser les enfants pour se servir la quantité de salade qu'ils souhaitaient manger, afin de ne pas jeter inutilement le reste de nourriture. Il leur était également proposé de choisir ou non de l'assaisonnement : une habile façon de se restaurer tout en étant éco-citoyen !



A la découverte de la gravure



Musique et arts plastiques à Conflans



L'alchimie a fonctionné à merveille : l'école maternelle de Conflans a mené récemment un projet interdisciplinaire. Les élèves de 3 classes ont eu l'opportunité de rencontrer des plasticiens de la Maison des artistes, Evelyne Portmann, Valérie Vahey et Pierre Pouliot. Les classes se sont inspirées de leurs œuvres pour réaliser à leur tour de belles compositions colorées qui ont été exposées en avril dernier à l'espace Art et Liberté, une grande fierté pour leur famille ! Ces dernières ont, en outre, été invitées à visionner un film retraçant le travail des petits avec l'intervenant musical du conservatoire André Navarra sur les liens entretenus entre la peinture et la musique. D'ailleurs, ne parlez-vous pas de mouvements, de rythmes et de matières pour ces disciplines ?

C'est un monde qu'ils ne connaissaient pas, un monde de création, de patience et de précision. Les enfants de CM1 de la ville ont découvert la gravure à l'atelier Pierre Soulages au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2018. Deux séances d'initiation leur ont été proposées dans le cadre d'un parcours culturel. Cela leur a donné l'occasion de travailler ensemble, d'apprendre une nouvelle pratique artistique et de se familiariser avec les termes techniques. Les jeunes élèves semblent avoir beaucoup apprécié ces interventions et, déjà, certains ont émis le souhait de s'inscrire à l'atelier l'année prochaine. Chaque classe a travaillé sur un projet distinct, en rapport avec son propre projet pédagogique. Les thèmes abordés ont été le développement durable, les arbres, la gourmandise, les enluminures... Les enfants ont bien assimilé les étapes nécessaires à la pratique de la gravure. Ils ont unanimement souligné que cette activité les avait mis sur un plan d'égalité, qu'il n'y avait plus d'élèves en difficulté et que les écarts habituels de la classe étaient totalement gommés. En somme, cette expérience s'est avérée très enrichissante. Ils seront très fiers de montrer le fruit de leur travail à l'occasion de la fête de la gravure qui se tiendra à l'atelier Pierre Soulages le samedi 26 mai, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Atelier Pierre Soulages
87 bis, rue du Petit Château

DES PRÉCISIONS

Du nouveau pour le stationnement payant



Lors de sa séance du 11 avril, le Conseil municipal a voté différentes mesures concernant le stationnement à Charenton.

- Le droit au stationnement résidentiel est élargi pour chaque foyer charentonnais à 3 véhicules motorisés dont 1 deux roues.
- Les chefs d'entreprises justifiant, par un document officiel, d'une domiciliation de leur société à Charenton peuvent bénéficier d'un tarif professionnel (20€/mois) rattaché au numéro d'immatriculation d'un véhicule utilisé par un salarié de leur entreprise. Une société peut faire valider jusqu'à 3 véhicules motorisés immatriculés au tarif professionnel.
- Les professionnels de santé installés à Charenton (médecins, infirmières, kinésithérapeutes... peuvent bénéficier d'un tarif professionnel de santé (20€/mois) sur présentation d'un document officiel justifiant de leur qualité et d'une domiciliation de l'activité dans la ville. Un cabinet peut faire valider jusqu'à 3 véhicules motorisés immatriculés au tarif professionnel de santé. A titre dérogatoire, les professionnels de santé pouvant justifier d'un nombre de 100 visites annuelles de soins à domicile peuvent stationner gratuitement leur véhicule le temps de la prestation effectuée au domicile de leurs patients.
- Les véhicules à motorisation 100% électrique pourront stationner gratuitement sur la voie publique, sur les emplacements dédiés au stationnement payant en zone rouge, verte et bleue.
- Le stationnement résidentiel sera gratuit en cas de pic de pollution aussi bien pour les voitures que pour les 2 roues motorisés sur les emplacements respectifs dédiés au stationnement.

 www.charenton.fr

RAPPEL

Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Charenton octroie une aide dans la limite de 400€ pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique d'un montant représentant au maximum 30% de son prix. Retrouvez les critères et les conditions d'attribution ainsi que la liste des pièces à fournir pour constituer votre dossier de demande sur www.charenton.fr



LE MOUSTIQUE TIGRE

Comment s'en protéger

Originaire d'Asie, le moustique tigre est capable de transmettre à l'homme différents virus dont ceux de la dengue et du chikungunya. Il s'est implanté en France métropolitaine depuis les années 2000 et quelques spécimens auraient été observés récemment dans le Val-de-Marne. Il s'adapte au milieu urbain, en colonisant une multitude de récipients dans lesquels il pond ses œufs (vases, pots, fûts, bidons, bondes, rigoles, avaloirs pluviaux, gouttières, terrasses sur plots...).

Pour s'en protéger, il convient d'adopter de simples précautions :

- vider régulièrement les coupelles sous les pots de fleurs et les vases, ainsi que les seaux et récipients divers situés en extérieur, puis les retourner ou les rentrer,
- recouvrir les bidons de récupération d'eau d'un filet moustiquaire ou de tissu,
- Introduire, dans les bassins d'agrément, des poissons qui mangeront les larves.



AFFAIRES CIVILES

Préparez vos papiers pour les vacances d'été !

Anticipez vos congés d'été et pensez à refaire dès à présent vos documents officiels (carte nationale d'identité, passeport,...) arrivés à expiration ! N'attendez pas les derniers jours où vous risquez d'être bloqués dans la cohue et profitez des délais actuels pour effectuer ces démarches nécessaires notamment pour des déplacements internationaux ! Pour rappel, il est possible, dans le cadre de l'établissement d'un passeport, de faire l'acquisition d'un timbre fiscal par voie électronique sur le site de la Direction générale des finances publiques :

<https://timbres.impots.gouv.fr>

C'EST NOUVEAU

Ouverture d'une fromagerie

Jean-Pierre Robin, depuis quelques semaines, s'emploie à faire découvrir aux Charentonnais des spécialités fromagères de toutes les régions de France. Dans son commerce de la rue du Général Leclerc, il propose de nombreux fromages au lait cru et se fait un plaisir de montrer la grande diversité des petits producteurs français. Pour les premières températures estivales, il aime à conseiller à ses clients des fromages de chèvre, de la mozzarella et autres feta pour garnir les salades. A découvrir.

6, rue du Général Leclerc - Ouvert le mardi de 16h à 20h, du mercredi au vendredi de 9h15 à 13h et de 16h à 20h, le samedi de 8h30 à 13h30 et de 16h à 19h30, le dimanche de 9h15 à 13h - Tél. 06.63.98.09.59



ALERTE CANICULE

Un dispositif qui a fait ses preuves



A Charenton, on prend tout particulièrement soin des personnes fragiles. C'est pourquoi le dispositif alerte canicule est remis en action dès maintenant, puisqu'il avait démontré toute son efficacité l'année dernière et ce, dès le mois de juin. Ainsi les personnes isolées, fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie peuvent-elles se faire connaître et recenser de leur propre initiative auprès du Pôle Seniors. Un formulaire est également téléchargeable sur le site Internet de la ville. Ce registre

local et volontaire est totalement confidentiel et vient en complément du dispositif de téléalarme. Il constitue une véritable sécurité pour les personnes inscrites lors des épisodes caniculaires car elles sont alors systématiquement contactées pour s'assurer de leur bonne santé.

Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux

AVIS AUX COMMERÇANTS

Enseignes et terrasses sur autorisation uniquement



Avec le retour des beaux jours, il peut être agréable de prendre un verre ou même de déguster un repas avec ses proches en terrasse. Afin de concilier dynamisme de l'activité commerciale et respect de la liberté de circulation dans l'espace public, il existe un règlement de voirie en vigueur à Charenton. Aussi, les commerces qui souhaitent développer leur activité par des installations provisoires sur le domaine public doivent-ils en faire expressément la demande auprès des services de la ville (Direction de la vie économique et cellule réglementaire) et attendre une autorisation qui leur sera délivrée. Il faut savoir que l'occupation du domaine public est soumise à la perception d'une redevance dont le tarif est voté chaque année par le Conseil municipal. Toute occupation illicite du domaine public est passible d'une contravention. De même, pour les modifications d'enseigne, il convient tout d'abord de solliciter une autorisation du service urbanisme, une totale liberté n'étant pas permise en la matière.

Avec l'arrivée du printemps, le réveil des abeilles

Depuis le retour des beaux jours, les abeilles des trois ruches installées près des gymnases Tony Parker se réveillent en douceur. Les deux apiculteurs en charge de leur entretien et de leur bien-être sont venus faire une première visite de printemps avant le lancement de la saison apicole.



Avec beaucoup de respect et de précaution, Laurent et Daniel, revêtus d'une combinaison, d'un large camail (chapeau sur lequel est fixé un voile destiné à protéger des éventuelles piqûres) et de gants, sont venus, en avril dernier, rendre une première visite de contrôle aux abeilles charentonnaises.

La période d'hiver étant terminée, elles s'apprêtent à retrouver une activité et c'est la raison pour laquelle les 2 apiculteurs se doivent d'être présents régulièrement pour s'assurer du bon équilibre des ruches. Ils expliquent ainsi : *"C'est une période importante pour elles, elles récoltent les premiers pollens. Autour des ruches, elles sont, par exemple, ravies de trouver des fleurs de lauriers, mais n'oublions pas qu'elles peuvent butiner dans un rayon de quelques kilomètres autour de la ruche."*

La proximité du chemin de halage, du bois de Vincennes et des différents espaces verts offrent une vraie diversité pour leur activité. Laurent ajoute : *"Nous nous efforçons de placer les ruches dans un endroit protégé du vent, si possible du soleil et proche d'une source d'eau"*.

10 000 abeilles par ruche

Chaque essaim est ici composé de 10 000 abeilles et d'une reine. La vie et le développement de la ruche s'organisent d'ailleurs autour de cette reine ; c'est elle qui en assure la cohésion. Elle vit plusieurs années (de 3 à 5 ans). Chaque abeille, à partir de sa naissance, passe par différents stades : nettoyeuse, couveuse et nourrice ; cirière (ses glandes secrètent des écailles de cire), ventileuse et gardienne (elle assure la ventilation de la ruche et sa défense) et butineuse (récolte d'eau, de pollen et de nectar).

“

Les abeilles ont un rôle indispensable dans la pollinisation nécessaire à la reproduction des plantes

”

Bientôt des ateliers pédagogiques

Laurent et Daniel, s'ils doivent s'assurer que chaque essaim se développe normalement, ont surtout vocation à transmettre leurs connaissances. Bientôt, ils feront découvrir aux enfants des accueils de loisirs le fonctionnement d'une ruche, le travail nécessaire à son entretien et le rôle essentiel que joue l'abeille dans notre écosystème.

Vous pourrez rencontrer les apiculteurs de l'association "Bee Happy" lors de la journée du développement durable organisée le samedi 2 juin prochain sur la place Briand.

PASCAL TINDEL

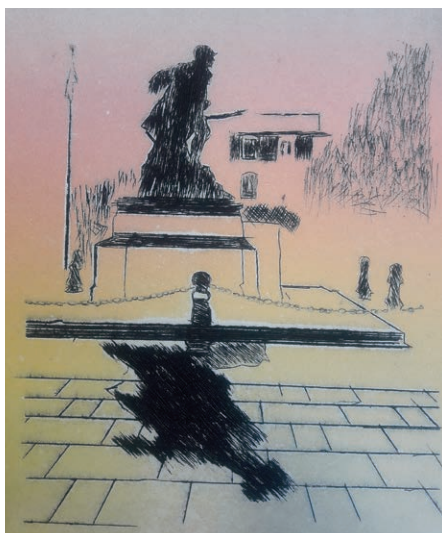
Il est des rencontres qui marquent une vie. En 1987, alors jeune étudiant, Pascal Tindel s'inscrit, un peu par hasard, à une formation de secourisme, auprès de l'unité locale de la Croix-Rouge de Charenton-Saint-Maurice. Très vite, une alchimie prend forme : les apprentis secouristes deviennent amis et le groupe très soudé. Chacun, avec sa personnalité, sa sensibilité, apporte une pierre à l'édifice et tous se prennent au jeu. Ils sont fiers d'être utiles, d'être engagés pour une cause qui leur semble si juste. Les années ont passé et Pascal est devenu, depuis 2012, le Président de l'unité locale de la Croix-Rouge. Cadre d'un grand groupe bancaire, il a toujours trouvé du temps pour œuvrer, former, transmettre ses connaissances à de nombreux Charentonnais et n'a jamais perdu de vue ses convictions de jeunesse. Aujourd'hui, le quotidien des 40 bénévoles de l'unité est ponctué par des missions de secours, de formation aux gestes des premiers secours pour les particuliers et par des actions sociales. Cette expérience, Pascal Tindel, la considère comme unique et enrichissante. Elle a très certainement bouleversé le cours de sa vie. Au fil des années, il a appris combien était précieux le dévouement à autrui, de rencontrer, d'aider et de former des personnes, de savoir agir ensemble face à des situations diverses, souvent touchantes, parfois extrêmes. Les prochains temps forts de l'association ? La participation à la cérémonie du 8 mai, qui correspond aussi à la journée mondiale de la Croix-Rouge durant laquelle un hommage fidèle est rendu à Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge avec la signature des Conventions de Genève en 1864.



SENIORS

La mer qu'on voit danser

Cet été, le centre communal d'action sociale organise des journées à la mer. Le voyage s'effectue en autocar. La journée est libre.
Renseignements au 01.45.18.36.18.



Monument aux morts, gravure réalisée dans le cadre du parcours culturel par Janis, élève de CE2 de l'école Briand A

OFFICIEL

Commémorations

Mardi 8 mai : 73^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

A 11h, rassemblement à l'Hôtel de Ville pour le défilé, puis à 11h30 début de la cérémonie au monument aux morts de Charenton, place de l'église.

Lundi 18 juin : 78^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle

La cérémonie débutera à 18h devant la stèle située à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue du Nouveau Bercy.



T2R

Danse avec Pietragalla

Marie-Claude Pietragalla et Julien Derouault viennent interpréter sur la scène du Théâtre des 2 Rives " Je t'ai rencontré par hasard", spectacle sous forme de voyage intime qui questionne la relation entre un homme et une femme. Le couple, mis en scène dans sa simplicité, raconte l'étincelle d'une rencontre, le jaillissement des interrogations et la notion du temps, réinventant à chaque instant son histoire.

**Samedi 26 mai à 20h30 - Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris
www.lestheatres.fr - Tél. 01.46.76.67.00**



AFC

La 7^e dictée des Familles

L'Association des Familles de Charenton organise la 7^e édition de la dictée des familles le samedi 16 juin prochain à l'espace Toffoli, à partir de 14h. Dans une ambiance conviviale, les amateurs de mots et autres dompteurs de pièges grammaticaux se retrouveront pour une épreuve qui compte plusieurs catégories : écoliers, collégiens, lycéens ou adultes.

**Inscriptions en ligne jusqu'au 3 juin sur le site Internet www.charenton.fr
A noter, sur place, une garderie des enfants est assurée.**

< RENDEZ-VOUS >

MÉDIATHÈQUE DES QUAIS

Une histoire du cinéma

Pour prolonger la passion du cinéma quelques jours après la clôture du festival de Cannes, la médiathèque des Quais propose, en partenariat avec la Société d'Histoire et d'Archéologie, un événement intitulé "une histoire du cinéma".

Le samedi 26 mai, il sera donc question du 7^e art avec, à 14h45 la projection du film documentaire "vivement le cinéma" de Jérôme Prieur (2011 - durée : 50 minutes) et à 16h une conférence sur "l'évolution de la séance de cinéma" par Jean-Jacques Meusy, historien.



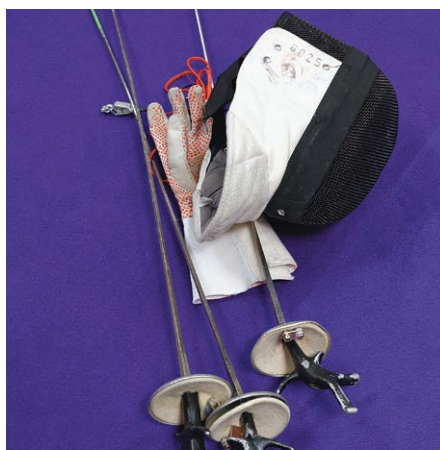
**Médiathèque des Quais - 36, quai des
Carrières - entrée libre et gratuite**
Renseignements : 01.46.76.69.00.

JEUDI 24 MAI À PARTIR DE 19H

Permanence de Michel Herbillon

Une fois par mois, Michel Herbillon, député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne (Charenton, Joinville, Maisons-Alfort et Saint-Maurice) tient une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton afin de recevoir les habitants. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

Hôtel de Ville - 48, rue de Paris



COMPÉTITION ESCRIME

À la fin de l'envoi, je touche !

Le cercle d'escrime Henri IV organise le dimanche 10 juin prochain une grande compétition de fleuret aux gymnases Tony Parker. Il s'agit de la finale de la ligue de Créteil pour les 7 à 15 ans. Venez nombreux encourager ces jeunes et découvrir cette pratique sportive !

Entrée libre et gratuite

Renseignements : 06.81.71.13.98

CONCOURS DES BALCONS FLEURIS

Les jardins, comme de petites poésies à cultiver

Les jardiniers et les passionnés de botanique ont l'opportunité, avec le retour des beaux jours, d'embellir leur jardin, balcon, fenêtre ou autre petite cour grâce au concours des balcons fleuris. Comme toujours, 3 catégories dans lesquelles concourir et se faire plaisir : balcons et terrasses, immeubles collectifs et jardins privatifs.

Inscriptions jusqu'au 10 juin prochain sur le site Internet www.charenton.fr



★ Agenda ★

Réunion d'information petite enfance

Lundi 14 mai • 14h
Inscription obligatoire : petiteenfance@charenton.fr
ou au 01.71.33.51.34
★ Hôtel de Ville - 48, rue de Paris - Salle Séguier

Une réunion d'information sur les différents modes de garde existant sur Charenton pour les enfants de 10 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle est proposée aux parents et futurs parents. Le service Petite Enfance sera à la disposition des familles afin de répondre à leurs questions. Ces réunions sont indispensables afin de recevoir toutes les informations nécessaires.



Vernissage de l'exposition : Génération "Graffiti"

Jeudi 24 mai • 19h
Entrée libre du mardi au vendredi de 13h à 18h
Samedi de 10h à 12h et 13h à 18h
★ Espace Art et Liberté 3, place des Marseillais

Le graffiti s'est développé aux USA à partir des années 70. Art éphémère destiné au grand public, il est aujourd'hui reconnu, bien qu'ayant été longtemps considéré comme illégal. Il est à l'origine de nouvelles pratiques urbaines. L'exposition est visible jusqu'au 30 juin prochain. Une visite commentée est également prévue le jeudi 7 juin à 13h



La fête des quartiers

Vendredi 25 mai
Inscriptions avant le 15 mai
sur le www.charenton.fr

La fête des quartiers représente une excellente occasion de passer un moment en famille ou entre amis. Pour y participer, il suffit de se concerter entre voisins et de s'inscrire. La Ville fournit ensuite, si besoin, les tables et chaises. Le partenaire de cette opération, le Crédit Mutuel, propose, de son côté, de fournir le kit de fête (gobelets, nappes, assiettes et ballons).



Jeudi 3 mai

Exposition Fady Ferhi
• 9h à 12h30 / 14h à 19h30
Agence Century 21 - jusqu'au 30 juin
★ 29, avenue du M^l de Lattre de Tassigny

Exposition annuelle des Ateliers d'Art de Charenton

• de 13h30 à 18h - Jusqu'au 5 mai
★ Espace Art & Liberté
3, place des Marseillais

Concert Eric Legnini • 20h30
★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Samedi 5 mai

Speaking Coffee
• de 10h à 12h - Tous les samedis
★ Médiathèque des Quais
36, quai des Carrières

Lundi 14 mai

Animation seniors "Loto" • 14h30
Inscriptions auprès du pôle seniors :
01.45.18.36.18.

★ Centre Alexandre Portier
21, rue des Bordeaux

Mardi 15 mai

**Atelier de préparation aux entretiens
d'embauche** • de 14h à 17h. Venir muni
d'un CV et d'une offre d'emploi
correspondant à votre profil. 2^e séance le
jeudi 17 mai de 14h à 17h. Inscription au
01.46.76.50.00.
★ Direction de l'économie et de l'emploi
73, rue de Paris

Mercredi 16 mai

Les petites oreilles • 10h30
autre séance le 23 mai - Entrée libre
★ Médiathèque des Quais

Jeudi 17 mai

**Conférence "le cinéma face aux
réalités de la société israélienne"**
• 20h - 7 €.
Inscriptions au 01.43.78.23.51
ou 01.43.68.83.23.
★ Espace Toffoli - 73, rue de Paris

Le Crime de l'orpheline • 20h30
10 € à 29 €. Dès 13 ans.
★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr

Vendredi 18 mai

Conférence poésie • 14h30
"Marie Noël, la poésie d'une âme".
Inscription sur place - 5 €
★ Centre Alexandre Portier
salle du rez-de-jardin,
accès par le 2, rue de l'Archevêché

Don du sang • de 15h à 19h30
★ Espace Toffoli - 73, rue de Paris

Münch en musique • 19h - Gratuit.
★ Conservatoire Navarra
1, allée des Tilleuls

Samedi 19 mai

**Spectacle de l'atelier de batterie du
service Jeunesse** • 20h à 22h30
Gratuit.
★ Service municipal Jeunesse

< AGENDA >

Mercredi 23 mai

Conseil municipal • 19h

- ★ Hôtel de Ville - 48, rue de Paris

Vendredi 25 mai

Conférence musicale • 14h30

"Etude de l'opéra Le Barbier de Séville de Rossini". Inscription sur place 5 €

- ★ Centre Alexandre Portier - salle du rez-de-jardin, accès par le 2, rue de l'Archevêché

Concert "Hommage à Claude Debussy"

• 20h30 - Association "Festival A portée de Notes" Réservation : 06.24.70.46.68 festival.apn@gmail.com - 10 € à 15 €. Gratuit - 12 ans.

- ★ Eglise protestante - 12, rue Guérin

Samedi 26 mai

Animation fête des mères des

commerçants du marché • toute la matinée.

- ★ Marché du Centre - avenues Jean Jaurès et Anatole France

Compétition loisirs association

"Envol Gym" • de 12h à 19h

- ★ Palais des Sports Télémaco Gouin 4 bis, avenue Anatole France

Spectacle de l'atelier de chant

du service Jeunesse • de 18h30 à 20h

Gratuit.

- ★ Service municipal Jeunesse 7 bis, quai de Bercy

Concert de l'Ensemble Coupolyphonie

• 20h

Au profit de l'association Rétina France.

- ★ Chapelle de Conflans 11, rue du Séminaire de Conflans

Mercredi 30 mai

Séance découverte et / ou perfectionnement du jeu d'échecs

• de 17h à 19h - Gratuit - Association l'Echiquier de Saint-Maurice Charenton

- ★ Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Vendredi 1er juin

Diaporama conférence sur le thème de l'Art Africain • 14h30

2^e séance le vendredi 8 juin. Inscription sur place 5 €

- ★ Centre Alexandre Portier - salle du rez-de-jardin, accès par le 2, rue de l'Archevêché

Samedi 2 juin

Tournoi régional U9 association "Cap Foot" • de 7h à 19h30

- ★ Stade Henri Guérin - Ile Martinet

Dimanche 3 juin

Spectacle de fin d'année cours de théâtre adultes de Sylvie Leriche • de 16h à 18h

Réservations : 01.46.76.44.66

- ★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Mercredi 6 juin

Musique Ancienne • 19h

Gratuit.

- ★ Conservatoire Navarra - 1, allée des Tilleuls

Judi 7 juin

Fête de fin d'année de l'association "Gym détente" • de 17h à 23h

- ★ Espace Toffoli - 73, rue de Paris

Samedi 9 juin

Tournoi régional U11 Foot

• de 7h à 19h30

- ★ Stade Henri Guérin - Ile Martinet

Brocante du Lions Club • toute la journée ainsi que le dimanche

- ★ Place Briand

Gala de fin d'année du service Jeunesse

• de 20h à 22h30 - Gratuit.

- ★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Concert "Europe du Nord Europe du Sud" • 20h30 - Libre participation.

- ★ Chapelle de Conflans

11, rue du Séminaire de Conflans

Dimanche 10 juin

Heures d'orgue • 15h45

Œuvres de Mendelssohn, Brahms, Barié... interprétées par Esther Assueid Libre participation.

- ★ Eglise Saint-Pierre, place de l'église

Fête nationale du Tennis • toute la journée

Le Tennis Club de Charenton organise la fête du tennis sur les terrains du square Jules Noël.

- ★ Square Jules Noël

Finale de l'entraînement des jeunes fleurettistes de la ligue de Créteil • de 8h

à 19h

- ★ Gymnases Tony Parker - Ile Martinet

Vos Ateliers

Samedi 5 mai

Méthode Le Geste de peindre : atelier d'expression par la peinture • de 11h à 12h

- ★ 33, rue Gabrielle - Tél. 06.12.61.39.08 latelierdecharenton@gmail.com

Stage Modelage Modèle Vivant

• de 13h30 à 18h30

- ★ Ateliers d'Art de Charenton 4, rue de la Mairie - assoc-alec@laposte.net

Dimanche 6 mai

Dimanche artistique

• de 14h à 18h - Tous les dimanches

Tél. 06.84.59.63.24

- ★ Les Ateliers Tout en Couleurs

51, square Henri Sellier

asso@atelierscouleurs.org

Lundi 7 mai

Atelier dessin peinture • de 15h à 17h15

- ★ Maison des artistes

9, place de la Coupole

www.mandorla.net - Tél. 06.09.31.56.86

Mardi 15 au jeudi 17 mai

Stage Modelage • de 9h30 à 12h30

- ★ Ateliers d'Art de Charenton

4, rue de la Mairie

assoc-alec@laposte.net

Samedi 19 mai

Stage Modèle Vivant - Pastel - Fusain •

de 10h à 13h

- ★ Ateliers d'Art de Charenton

4, rue de la Mairie

assoc-alec@laposte.net

Dimanche 20 mai

Cours de peinture • de 13h30 à 17h30

- ★ Maison des artistes

9, place de la Coupole - ppouliot@free.fr

Samedi 26 mai

Stage Peinture à l'huile et acrylique

• de 10h à 17h

- ★ Ateliers d'Art de Charenton

4, rue de la Mairie - assoc-alec@laposte.net

Permanences

Les élus à votre rencontre

★ Au marché du centre

Les samedis 5, 12, 19 et 26 mai, samedi 2 juin

- ★ **Aldi** - Les samedis 5 et 26 mai

- ★ **À Bercy 2** - Le samedi 12 mai et le 2 juin

- ★ **À la Coupole** - Le samedi 19 mai

CHARENTON DEMAIN

Agir !



Dans une France rongée par le doute et parfois l'immobilisme, nous tentons quotidiennement de prouver, à notre modeste échelle, qu'agir pour l'intérêt général est possible.

Alors que, depuis des années, les riverains de l'autoroute A4 demandent d'agir à l'égard de cet axe routier où circulent 270 000 véhicules par jour, la municipalité a obtenu la réalisation, à l'été 2017, d'un revêtement antibruit financé par l'Etat et la Région

Ile-de-France. L'association régionale Bruitparif a confirmé que cette intervention a réduit de façon significative les nuisances sonores.

La transformation de notre quartier Bercy qui semblait être une "arlésienne" est désormais enclenchée. Les médias ont évoqué le caractère innovant de cette opération emblématique du Grand Paris et ambitieuse en terme de développement durable. Elle devrait permettre de doubler le nombre de salariés de notre commune en lui conférant le rôle de pôle économique majeur de l'est parisien.

En raison de sa proximité avec Paris, de l'existence d'un trafic dense généré par les voitures comme par les deux roues, notre ville a toujours cherché, au fil des ans, à mettre en œuvre des solutions pour favoriser les déplacements, le partage équilibré de l'espace public et gérer efficacement le stationnement. Rappelons que l'irrespect des règles de stationnement et que les véhicules ventouses exaspèrent les habitants et limitent les possibilités de se garer.

Ainsi, notre équipe a-t-elle mise en place le

stationnement payant pour les deux roues motorisés. Il ne s'agit pas d'une politique répressive, ni d'une fiscalité déguisée, mais simplement d'une participation équitable de l'utilisateur à l'occupation du domaine public. Depuis le 3 avril dernier, il a déjà été constaté que des places sur voirie se sont libérées dans les zones réservées aux scooters et aux motos. Nous comptabilisons 500 places et nous continuerons à développer des espaces dédiés de façon progressive.

Enfin, avec une taxe d'habitation à 18,07 % et une taxe foncière à 15,44 %, la part communale des impôts locaux reste inchangée en 2018 pour la 8^e année consécutive. Tout en maintenant les taux stables, nous modernisons nos services et espaces publics grâce à notre capacité d'autofinancement malgré son érosion du fait de la baisse des dotations et de la péréquation toujours plus élevée. Vous le voyez, notre équipe sera toujours portée par la volonté d'agir pour le bien commun.

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON AVANT TOUT

La carte scolaire, un outil de mixité inutilisé par la majorité municipale

La carte scolaire définit les affectations aux écoles maternelles et primaires selon des limites géographiques. Si ce document, adopté par les élus municipaux, a pour objectif de garantir une proximité des établissements des domiciles familiaux, il constitue aussi un moyen de favoriser la mixité sociale au sein des écoles de notre ville.

Malheureusement, la majorité municipale a exclu cette logique en concevant une carte scolaire distinguant le nord du sud de Charenton. Pourtant, le diagnostic territorial de notre ville démontre que les voies ferrées représentent une véritable fracture sociale. Malgré cela, la municipalité a préféré cloisonner les inégalités qui existent aujourd'hui entre les Charentonnais plutôt que de les atténuer.

Pour notre part, nous défendons une sectorisation "verticale", traversant les voies ferrées, qui permettrait à la fois d'assurer la proximité aux familles et la mixité au sein des établissements. Cette mixité sociale est un outil facilitant la réussite scolaire pour les plus fragiles, mais c'est aussi participer au "vivre ensemble".

Nous regrettons que ce choix de l'exécutif municipal soit une illustration supplémentaire de leur refus de réduire les disparités locales, voire de les enclaver. Car si cela se pose sur le domaine scolaire, on pourrait également évoquer les programmes de construction de logements sociaux essentiellement situés au sud des voies ferrées.

Alison Uddin, Conseillère municipale



POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE

On se mouille pour la piscine !

Fermée depuis juin 2017, la piscine municipale ne rouvrira ses portes qu'en 2020. Pour les Charentonnais au régime sec, la seule solution consiste à se rendre dans les piscines les plus proches, à Maisons-Alfort, à Paris dans le 12^e arrondissement ou à Saint-Mandé. A Maisons-Alfort, par exemple, nos concitoyens doivent s'acquitter du tarif "extérieur commune" à 3 euros 80. Une habitante de Charenton nous a suggéré une idée simple pour mettre fin à cette situation: que la mairie prenne en charge la différence tarifaire d'une piscine voisine afin que les Charentonnais bénéficient d'un prix d'entrée inférieur à 3 euros. La natation n'est pas un luxe: elle est une activité incontournable pour celles et ceux qui ne partent pas en vacances et est souvent recommandée par les médecins. Pour les beaux jours, un geste de la mairie serait bienvenu ! **Émilie Bertrand**



CHARENTON AMBITION

Rythmes scolaires : re !

Trois ans après la laborieuse mise en place des "nouveaux rythmes scolaires", le gouvernement comme annoncé tout juste après sa mise en place a "laissé" le choix aux communes de revenir ou non sur cette réforme. Non pour l'abroger unilatéralement mais pour laisser la possibilité à chaque commune de maintenir les rythmes actuels ou revenir aux anciens. On ne peut qu'approuver cette mise en œuvre du principe de subsidiarité = laisser au niveau directement concerné la liberté de choisir ce qui lui convient le mieux. Pour autant, ce revirement nous interroge sur le bien fondé initial de la réforme et invite à un sentiment de lassitude des parents, des professeurs et des services de la ville. Comment ne pas s'agacer de ces changements perpétuels qui consomment tant d'énergie, de temps et d'argent public pour organiser puis tout réorganiser ? **Chantal Gratiet**

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Mame-Diarra-Bouso Dioum • Ydna Alegria • Inès Léonard • Nour Bousbai • Evan Obadia • Jeanne Rosconval • Iyed Ben Attia • Adam Bouhouita-Guermech • Anna Morel • Elia Ziza • Raphaël Lallinec • Joséphine Glantenay • Isaac Dadon • Mahé Lahouasnia • Maxence Giacomazzo • Neil Beaziz • Solal Atlan Eydel Barouk • Samuel Dahan • Gabrielle Koskas

Décès

Avec nos sincères condoléances

Souren Antreassian • Danielle Geneste veuve Lagneau • Patrice Trillaud-Portejoie • Marc Luco • Norbert D'hennin • Guy Barrau • Robert Cottin • Jean Marie Soulenq • Fernand Martine • Henri Iгла • Alain Donnart • Michel Henry • Denise Rosier épouse Lacroix

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

- Laura Gilard et Benjamin Khalfa • Yasmine Mathieu et Claude Viallaneix
- Gloria Baena Vélez et Albert Souto
- Aurélie Chauvel et François-Xavier Gascard

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en mai 2002 : de mai 2018 à août 2018
- Ceux nés en juin 2002 : de juin 2018 à septembre 2018
- Ceux nés en juillet 2002 : de juillet 2018 à octobre 2018.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.
Samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Mardi 8 mai

PHARMACIE BERCY II

8 - 10, place de l'Europe
Tél. 01.45.18.40.50.

Jeudi 10 mai

PHARMACIE BERCY II

8 - 10, place de l'Europe
Tél. 01.45.18.40.50.

Dimanche 13 mai

PHARMACIE NGUYEN QUACH

14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32.

Dimanche 20 mai

PHARMACIE DE GRAVELLE

118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32.

Lundi 21 mai

PHARMACIE DU CENTRE

67, rue Paris
Tél. 01.43.78.78.09.

Dimanche 27 mai

PHARMACIE DES DEUX COMMUNES

46, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice
Tél. 01.43.68.20.33.



Version audio du Charenton magazine sur www.charenton.fr

DISPARITION Gabriel Degrouette



Nous avons appris le décès de Gabriel Degrouette survenu le 5 avril dernier dans sa 90^e année. Ce Charentonnais plein de cœur et d'humour avait œuvré sans compter pour le monde associatif, notamment pour le Comité Départemental de Canoë kayak. Il s'est employé à développer des disciplines et à féminiser ce milieu. Athlète accompli, bénévole engagé, Gabriel Degrouette avait reçu la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports en février 2013. A sa famille et ses proches, *Charenton magazine* présente ses sincères condoléances.

Charenton
Événement

Vendredi
25
mai



Organisez une fête
dans votre immeuble, votre rue
ou dans votre quartier.

Fête des quartiers

La Ville fournit les tables, les chaises,
pour passer un moment convivial
entre voisins !



Inscrivez-vous sur le
www.charenton.fr

Renseignements : 01 46 76 48 11
communication@charenton.fr